

## Histoire et patrimoine du sport en Lorraine

*Marie-Agnès Sonrier*

Avec les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024, une attention particulière a été attachée aux équipements sportifs, et la Lorraine n'a pas échappé à cette réflexion. La publication d'un numéro spécial de *BeauxArts*<sup>1</sup>, piloté par la direction régionale des Affaires culturelles du Grand Est (DRAC Grand Est) a mis l'accent sur plusieurs particularités. Le colloque *Architecture et patrimoine du sport dans le Grand Est*<sup>2</sup>, organisé par l'association AMAL (Archives modernes de l'architecture lorraine) a contribué à une meilleure connaissance de ces équipements trop souvent méconnus. Si les pratiques durant l'Antiquité, le Moyen Âge et l'époque moderne sont peu nombreuses, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les activités physiques ne cessent de se développer, s'étendent peu à peu à l'ensemble de la population et se diversifient. Les infrastructures s'adaptent aux divers sports et à l'évolution de la société sur tout le territoire ; l'histoire des sports en France publiée par Franck Delorme donne une parfaite vision d'ensemble<sup>3</sup>. Le territoire lorrain s'adapte à cette évolution, même si l'annexion de l'Alsace et de la Moselle au *Reichland* de 1871 à 1918, bouleverse son économie et la société. Le paysage sportif se modifie considérablement en prenant une part de plus en plus importante en lien avec la place accordée aux loisirs.

### Pratiques anciennes

La culture romaine fait la part belle aux loisirs et divertissements, qui se traduit par l'édification en Lorraine d'amphithéâtres, où se déroulent toutes sortes de spectacles ; la pratique sportive s'y exprime par des combats de gladiateurs et des chasses aux fauves.

Deux amphithéâtres sont identifiés : celui de Grand (cl. MH 1846) dans les Vosges, de la fin du I<sup>er</sup> siècle, partiellement parvenu jusqu'à nous<sup>4</sup>, huitième par sa taille du monde romain (148 m dans son plus grand axe), pouvant accueillir 20 000 spectateurs ; à Metz (Moselle), s'il a disparu<sup>5</sup>, il était le troisième par sa taille de l'Empire, après ceux du Colisée à Rome et de Capoue (Campanie) en Italie ; un quartier porte désormais son nom.



**Grand, amphithéâtre**  
Photo : grandgalloromaine

Avec la pratique du thermalisme, les bains (ins. MH 2001) de Plombières-les-Bains (Vosges), datés du II<sup>e</sup> siècle, sont ouverts depuis l'Antiquité et continuent leur activité comme l'atteste une gravure sur bois de 1553<sup>6</sup>. Si les grandes demeures gallo-romaines possèdent des

<sup>1</sup> Beaux-Arts Éditions, *La beauté du geste, culture et sport en Grand Est*, 2024.

<sup>2</sup> Les actes du colloque sont sortis en décembre 2025.

<sup>3</sup> Franck Delorme, Pascal Lemaître, *Les sports en France de l'Antiquité à nos jours. Une histoire, un patrimoine*, Paris, 2023.

<sup>4</sup> Des gradins sont aménagés pour permettre à nouveau l'accueil de spectateurs.

<sup>5</sup> Cet amphithéâtre était situé dans le quartier du Sablon, qui, après des aménagements récents, s'appelle désormais quartier de l'Amphithéâtre.

<sup>6</sup> Gravure sur bois, 1553, Venise, conservée au musée Louis-François de Plombières-les-Bains.

thermes, rien ne permet d'affirmer qu'une palestra, signe d'une pratique sportive, les accompagnait. Toutefois, une villa (cl. MH 1988) comme celle de Saint-Ulrich (située sur les communes de Dolving et Haut-Clocher en Moselle) avec ses 117 pièces, avait une superficie suffisante pour accueillir une telle installation. Cette possibilité existe dans plusieurs propriétés : à Conthil (Moselle)<sup>7</sup> ou Bulgnéville<sup>8</sup> (Vosges) parmi de nombreuses autres... Quant à celle de Custines<sup>9</sup> (Meurthe-et-Moselle), elle a été détruite, et un stade construit à cet emplacement !

Malgré l'abolition des jeux antiques par l'empereur Théodose I<sup>er</sup> (347-395), puis l'emprise du christianisme sur l'organisation de la société et la coercition des corps, qui ont pu faire croire à une interdiction totale des exercices<sup>10</sup>, les jeux physiques subsistent. Joutes et tournois se déroulent dans des lieux dégagés, hors de l'enceinte des villes et châteaux ; la Lorraine n'a certainement pas échappé à ces pratiques, mais les études sur ces activités, comme sur celles du tir et de l'escrime, faut défaut.

Sous l'Ancien régime, le jeu de paume - cet « ancêtre » de la pelote basque et du tennis - et l'équitation distraient la haute société. La présence de palestres est attestée en Meurthe-et-Moselle, à l'hôtel de Bassompierre et au Palais ducal<sup>11</sup> à Nancy. Un jeu existait aussi au château de Lunéville<sup>12</sup>, mais toutes ces installations ont disparu aujourd'hui. À Metz, il existait trois jeux de paume<sup>13</sup> : l'un à l'angle de la rue de la Tête d'or et de l'ancienne rue des Bons-Enfants, un autre, rue des Récollets, et enfin En Nexirue. Ce dernier est créé en 1578 à l'hôtel de Gargan (ins. MH 1929)<sup>14</sup>. C'était une salle rectangulaire avec des galeries de chaque côté pour accueillir les spectateurs et le service de balles ; une autre pièce, appelée tripot (terme qui désignait, à cette époque, un enclos pour le jeu de paume), était située à l'extrémité de la salle. En 1603, lors de sa venue à Metz, Henri IV (1553-1610) y joua. L'assistance s'y livrait à toutes sortes de jeux, avant qu'elle soit transformée en salle de spectacles<sup>15</sup>.

Le manège des Gendarmes rouges ou manège de la Barollière<sup>16</sup> de 1787 (ins. MH 2006) à Lunéville (Meurthe-et-Moselle) subsiste, seul témoin de cette pratique en Lorraine. Il est construit par l'architecte François-Michel Lecreulx (1729-1812) et affecté à la gendarmerie de France par Louis XV (1638-1715) ; ce corps d'élite est dissous l'année suivante car trop onéreux. Mesurant 96 mètres sur 26, le manège est réputé être le plus vaste d'Europe ; sa charpente en bois a été remplacée en 1903 par une charpente métallique. Inséparable de cette activité sportive, l'usage du cheval nécessite la protection et la reproduction des espèces, ce qui

---

<sup>7</sup> Le bâtiment abritant les thermes a une superficie de 198 m<sup>2</sup>.

<sup>8</sup> Il comprend sept pièces, trois bains et une piscine circulaire.

<sup>9</sup> Roger Billoret, « Conscription de Lorraine M.R. Billoret, directeur », *Gallia*, 1968, 62-2, p. 373.

<sup>10</sup> Bernard Merdrignac, *Les sports au Moyen Âge*, Rennes, 2002.

<sup>11</sup> <https://palaisducalnancy.canalblog.com/archives/2019/07/28/37531519.html>, consulté le 16/02/2025. Dans ce palais, un premier jeu de paume, appelé, « vieux jeu de paume », est aménagé, mais il est détruit en 1481 pour laisser place à l'édification du couvent des Cordeliers voulu par René II (1451-1608) ; il est remplacé par le « neuf jeu de paume », installation provisoire au sud du palais contre l'enceinte, jusqu'aux grands travaux réalisés de 1502 à 1512.

<sup>12</sup> Le musée du château de Lunéville a fait une restitution numérique, dans le cadre des Olympiades culturelles, de la salle du jeu de paume, que le duc Léopold fit installer au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>13</sup> <https://www.republicain-lorrain.fr/culture-loisirs/2021/03/14/savez-vous-a-quoi-on-jouait-en-nexirue-au-xvie-siecle#:~:text=%C3%80%20Metz%2C%20il%20existait%20trois,et%20le%20trois%C3%A8m>, consulté le 09/02/2025.

<sup>14</sup> L'hôtel de Gargan du XV<sup>e</sup> siècle, de style gothique flamboyant, est caractéristique des hôtels patriciens de cette époque à Metz.

<sup>15</sup> Elle poursuit cette activité jusqu'en 1752, date de l'inauguration de l'actuel théâtre de la Comédie.

<sup>16</sup> Jacques-Marguerite de La Barollière (1746-1827) est fils d'un gentilhomme de Stanislas. Officier de l'armée royale, il participe à plusieurs campagnes, à la lutte contre la rébellion de Vendée, comme général. Le manège, et le quartier, portent son nom.

explique la création d'un haras<sup>17</sup> à Rosières-aux-Salines<sup>18</sup> (Meurthe-et-Moselle). Les chevaux de sang, qui y naissent, brillent sur les hippodromes. Le site poursuit son activité aujourd'hui ; il conserve encore quelques bâtiments du XVIII<sup>e</sup> siècle, aux côtés d'aménagements plus récents.



Lunéville, manège des Gendarmes rouges  
Photo de l'auteur

## Le développement des activités sportives : gymnases et piscines

Si de l'Antiquité à la Révolution française, la pratique sportive semble plutôt limitée à une société favorisée, avec une offre de quelques disciplines seulement, une évolution s'amorce au XIX<sup>e</sup> siècle. Les sports sont encadrés par le pouvoir politique, et résultent de la nécessité de disposer de soldats en bonne condition physique et attentifs à leur hygiène, alors que l'idée d'État-nation s'impose. Elle se traduit par l'aménagement de gymnases<sup>19</sup> dans les casernes et les lycées, mais aussi dans les quartiers populaires avec le souci, pour les municipalités et les industriels, d'avoir des ouvriers en bonne condition physique. Le *Manuel d'éducation physique, gymnastique et morale* de Francisco Amorós (1770-1848)<sup>20</sup>, en 1830, vient concrétiser ces théories.

### *Les gymnases*

Les premiers gymnases apparaissent à partir de 1820 à Paris, se répandent dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Les casernes et les lycées sont les premiers concernés. Parmi ces derniers, on peut citer à Nancy (Meurthe-et-Moselle) le lycée impérial<sup>21</sup>, créé en

---

<sup>17</sup> Les haras sont créés par Colbert (1619-1683) sous le règne de Louis XIV afin d'assurer la remonte de l'armée. Supprimés à la Révolution française en 1790, ils sont rétablis par Napoléon (1769-1821) en 1806.

<sup>18</sup> Sur les 22 haras français, quatre sont situés dans le nord-est : Montier-en-Der (Haute-Marne), Besançon (Doubs), Pfaffenhoffen (Bas-Rhin) et Rosières-aux-Salines. Celui-ci, modernisé en 2010, est devenu une propriété du conseil régional et accueille l'Institut français de cheval et de l'équitation (IFCE), le Pôle hippique de Lorraine et la SCIC des haras régionaux. Ses missions sont multiples : formation et information, conseil et expertise auprès des collectivités et des acteurs de la filière équine, missions régaliennes de contrôle sanitaire et traçabilité des équidés. Installé en 1767 par le marquis de La Galaizière (1697-1783) à l'emplacement des anciennes salines royales, fermées en 1760.

<sup>19</sup> <https://www.repertoire-equipements-sportifs.fr/france/grand-est/meurthe-et-moselle/54395/nancy/gymnase-charles-v/gymnase/e001i543950040.html>, consulté le 16/02/2025.

<sup>20</sup> Colonel espagnol exilé en France en 1813, il ouvre le premier établissement public français d'éducation physique, s'attachant notamment à l'entraînement des militaires et sapeurs-pompiers.

<sup>21</sup> Le lycée s'installe dans les bâtiments de deux couvents, celui des Minimes, créé en 1592, et celui de la Visitation en 1632. Le site a bénéficié de nombreux aménagements et restructurations, démolitions et reconstructions, extensions. Des bâtiments anciens restent le cloître, la cour du Sapin, la chapelle édifée en 1780 et la rampe d'escalier.

1803, devenu Henri-Poincaré (1854-1912), qui se dote en 1874 d'un gymnase, le premier identifié, aujourd'hui détruit, puis d'un nouveau gymnase dans la cour des marronniers en 1967, et enfin une réalisation des années 1990 (par l'architecte Jacky Moncuit). En 1804, s'ouvre à Metz (Moselle) un lycée<sup>22</sup>, appelé depuis 1962, lycée Fabert<sup>23</sup> ; les aménagements sont nombreux au cours du temps : mais on peut trouver trace de l'installation d'une salle de gymnastique en 1882, puis un gymnase semi-enterré en 1959-1960.

À Bar-le-Duc (Meuse), le lycée impérial devenu Raymond-Poincaré (1860-1934), construit entre 1855 et 1857 par l'architecte Charles Demoget (1827-1903), est pourvu d'un gymnase pour satisfaire un programme important décidé par Napoléon III (1808-1873). Construit bien plus tard par l'architecte Frédéric Wielhorski (1874-1942) à l'emplacement du couvent de la Visitation situé dans un quartier pauvre, le lycée Paul-Louis Cyfflé<sup>24</sup> à Nancy, est édifié entre 1925 et 1934 ; le rez-de-chaussée du corps central, espace ouvert sur piles, utilisé comme préau, est fermé pour devenir un petit gymnase dans les années 1970, avant la construction d'un nouveau bâtiment par l'architecte Jacky Moncuit. Parmi les réalisations récentes, on peut citer le gymnase du collège André-Malraux (1901-1976) de Senones (Vosges) construit, en 2003, par les architectes Jean-Marie Grémillet et Étienne Fallk.



**Bar-le-Duc, Lycée Raymond-Poincaré, gymnase**  
Photo : Région Grand Est, Inventaire général



**Nancy, ancienne école Saint-Nicolas**  
**Entrée rue du Gymnase rue Sainte-Anne**  
Photo de l'auteur

À partir de 1869, la gymnastique est obligatoire dans l'enseignement primaire et secondaire. L'école de garçons Saint-Nicolas à Nancy<sup>25</sup>, construite en 1851-1853 rue Saint-Nicolas, sous la direction de l'architecte Prosper Morey (1805-1886), est agrandie en 1872-1875 par la construction d'un gymnase ouvrant sur la rue Sainte-Anne. De l'autre côté de la frontière résultant du traité de Francfort, à Metz, l'école primaire, aujourd'hui Chanteclair-Debussy (ins. MH 2012) située boulevard Paixhans, est édifiée par l'architecte Conrad Wahn (1851-1927) de 1904 à 1907 dans un style néo-Renaissance rhénane ; au nord se situe l'école

<sup>22</sup> <https://inventaire.grandest.fr/gertrude-diffusion/dossier/IA5703047480>, consulté le 17/02/2025.

<sup>23</sup> Il prit le nom du maréchal de France Abraham Fabert d'Esternay (1599-1662) en 1962.

<sup>24</sup> Paul-Louis Cyfflé (1724-1806) est un sculpteur.

<sup>25</sup> La façade est décorée d'un écu aux armes de la ville. Les bâtiments sont transformés en bains-douches en 1900 ; plus récemment les bâtiments accueillent un cabinet médical de garde, puis le Secours populaire.

des filles, au sud celle des garçons, et au centre le gymnase éclairé par de grandes baies doubles et couvert d'une voûte en lambris.

Aujourd'hui, tous les établissements scolaires bénéficient d'un équipement sur leur site même ou à défaut un accès à un équipement public. Au cours du temps, les gymnases se sont multipliés et diversifiés, comme en témoignent les deux exemples situés dans les métropoles lorraines. Durant l'annexion à Metz, la *Metzer Turnverein*<sup>26</sup> (association sportive messine), sollicite la mise à disposition d'un terrain pour y construire une *Turnhalle*<sup>27</sup> (gymnase). Le jardin Fabert lui fut attribué - la serre de 1861, endommagée par un incendie est détruite - et un bâtiment édifié par l'architecte Conrad Wahn. De style Renaissance allemande, il est inauguré en 1892 ; il porte le logo de la *Turnverein*, FFFF, pour *frisch, frei, fröhlich, fromm*, soit : frais, libre, joyeux, pieux. À Nancy, la Ville construit un complexe de deux bâtiments : un commissariat de police et un gymnase, avenue Charles V ; un appel à adjudication est lancé en 1906 selon le projet<sup>28</sup> de l'architecte municipal Albert Jasson (1849-1923). Son usage actuel n'a pas changé.



**Metz, école Chanteraire-Debussy, gymnase**  
Photo : *Le Républicain Lorrain*



**Metz, salle Faber**  
Photo : Christiane Pignon-Feller



**Nancy, gymnase Charles V**  
Photo de l'auteur



**Nancy, gymnase Charles V (Projet)**  
Arch. mun. Nancy. Photo de l'auteur

<sup>26</sup> Christiane Pignon-Feller, « FFFF Des palais pour la gymnastique en Alsace-Lorraine », *Architecture et patrimoine du sport dans le Grand Est*, Strasbourg, 2025.

<sup>27</sup> Les gymnases se sont implantés en Prusse au début du XIX<sup>e</sup> siècle pour aguerrir les soldats destinés à faire face aux troupes napoléoniennes.

<sup>28</sup> Les plans sont conservés. Arch. mun. Nancy, 1 M 455.

## *Les piscines*

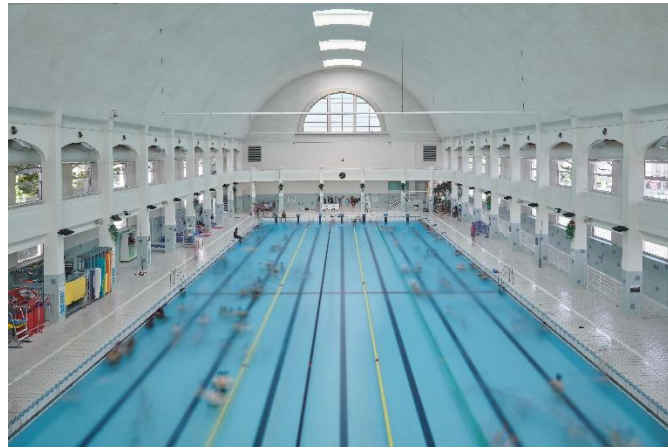
Parmi les autres disciplines pratiquées, la baignade dans les rivières continue d'être la plus courante<sup>29</sup>, les premières piscines couvertes datant des années 1890. Avant la Première Guerre mondiale, l'Allemagne, comme les trois départements annexés, ainsi que Nancy, se dotent de ce type d'établissements<sup>30</sup>, alors qu'il faut attendre les années 1930 pour de grandes réalisations dans l'actuelle région Grand Est (Reims et Troyes, par exemples).

Celle du Palais de cristal à Metz<sup>31</sup>, dans la *Neustadt*, du jeune architecte austro-hongrois Johann Balassa (1881- ?), qui se substitue à la municipalité, est édifiée entre 1907 et 1910. C'est un établissement balnéaire sur le modèle des thermes antiques, avec un grand bassin, des baignoires et des cabines pour les soins du corps, auxquels s'ajoutent un cinéma, un restaurant automatique, une salle de jeux... Étant donné les dimensions du terrain, les installations se répartissent en hauteur, et l'architecte utilise le béton armé, ce qui permet de situer le grand bassin de natation au deuxième étage. Le décor, particulièrement riche, utilise le stuc, la ferronnerie et le verre ; la façade est recouverte de plaques de cristal (ce qui explique son appellation) et de mosaïque. L'entreprise privée gestionnaire fit rapidement faillite ; dès 1920, les dénaturations commencèrent, et la façade fut entièrement modifiée en 1960 à la suite d'une chute de plaques de cristal.

Édifiée avant la Première Guerre mondiale, comme celle de Metz et Strasbourg, la piscine thermale de Nancy est une exception, côté français. De dimensions olympiques, elle est construite par Louis Lanternier (1859-1916) en 1912-1913, qui connaissait vraisemblablement les réalisations allemandes.

### **Nancy, piscine thermale**

Photo : Région Grand Est, Inv. général/  
Bernard Drapier



Les années 1930<sup>32</sup> marquent un changement. La Ville de Metz, qui s'était engagée à ne pas concurrencer la piscine du Palais de cristal pendant 25 ans, peut enfin réaliser l'ensemble du square du Luxembourg<sup>33</sup>. Il est composé d'une plage urbaine, dont les cabines ont été réalisées par les ateliers Prouvé, en bordure de la Moselle, utilisée de 1934 à 1981, année de sa fermeture, et d'une piscine couverte, construite par Jacques Rapin (1889-1953)<sup>34</sup>, dont la nef en béton armé est éclairée par de grandes verrières.

<sup>29</sup> Selon Franck Delorme, « Les piscines couvertes n'existent pratiquement pas avant les années 1880 » ; premier projet à Paris en 1879, mais apparemment pas réalisé ; le nord de la France est pionnier, avec la piscine de Dunkerque en 1895.

<sup>30</sup> Les bains municipaux avec piscine, à Strasbourg (Bas-Rhin), sont construits en 1905-1908 par l'architecte Fritz Beblo (1872-1947), et ceux de Colmar (Haut-Rhin) en 1903-1906 par Ulysse Bertsch (1866-1946).

<sup>31</sup> Christiane Pignon-Feller, « La piscine du palais de cristal à Metz : une "apocalypse joyeuse", *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, 14/2007, p. 69-79. La réception d'un tel bâtiment dans le quartier de la *Neustadt* ne fit pas l'unanimité, et les critiques furent nombreuses.

<sup>32</sup> Dans le Grand Est : la piscine Talleyrand de Reims et celle de Troyes. Franck Delorme, *op. cit.*, p. 64-67.

<sup>33</sup> Hubert Philippe, *Metz ville architecture*, Metz, 2004. Christiane Massel, Pierre Maurer, Christiane Pignon-Feller, *1919-1939 Metz au temps de l'Art déco*, Metz, 2016.

<sup>34</sup> Jacques Rapin est l'un des architectes de la reconstruction de Reims. À Metz, il est assisté par Louis-Hippolyte Janiaud, architecte conseil de la Ville de 1925 à 1932.

On peut encore citer les piscines non couvertes en lien avec une activité industrielle. À Thaon-les-Vosges (Vosges), Armand Lederlin (1836-1919)<sup>35</sup>, directeur d'une industrie textile *Blanchisserie et Teinturerie de Thaon*, est un patron paternaliste à l'origine de la création d'une société de gymnastique, d'une piscine et d'un stade olympique. Quant à Bataville<sup>36</sup>, ville usine selon l'idée de Tomáš Bat'a (1876-1932), la piscine est construite entre 1935 et 1938, et détruite dans les années 1990.

### Diversification des disciplines

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les sports se diversifient, nécessitant des installations spécifiques. Les sports d'équipe ont besoin d'infrastructures de plus en plus importantes, et les sports de plein-air se multiplient avec la pratique du ski, du patinage, du golf, du tennis, des régates, des courses de chevaux..., alors qu'apparaissent les sports mécaniques : vélo, moto, automobile et aviation.

### Les sports d'équipe

Sous l'effet d'influences extérieures, notamment anglaises, les sports d'équipe se développent : rugby, football, handball, volley..., modifiant la conception des stades qui se dotent de tribunes pour accueillir des spectateurs de plus en plus nombreux. Le stade Saint-Symphorien de Metz<sup>37</sup> connaît une évolution importante durant l'Annexion, qui se poursuit après le retour à la France.

Maurice Michaux (1893-1975), président du Club athlétique messin, propose à la Ville de Metz la cession d'un terrain situé sur l'île Saint-Symphorien, pour l'installation d'un stade. Il est inauguré en 1923 et depuis, plusieurs campagnes d'aménagement et de travaux ont eu lieu pour répondre à l'accueil de spectateurs de plus en plus nombreux et aux normes de sécurité.



Lunéville, stade Fenal

Photo : Jade Berger

Le stade vélodrome Fenal<sup>38</sup> (ACR 2023) de Lunéville<sup>39</sup>, construit en 1937<sup>40</sup>, est un bâtiment novateur dans sa conception ; il est parmi les premières réalisations françaises, soit troisième, après celles de Bordeaux (Gironde) et Reims (Marne), à être construit entièrement en béton armé, avec une tribune couverte d'un auvent en porte à faux. Réalisé par une société

<sup>35</sup> Armand Lederlin, directeur de l'usine créée en 1872, suite à une décision prise par le comité des industriels vosgiens et alsaciens après l'annexion. Il met en place de nombreuses structures : crèches, hôpital-dispensaire, bains-douches, foyer social, mais aussi caisse de secours, société coopérative. Maire de Thaon de 1884 à 1919.

<sup>36</sup> Située en Moselle, sur les communes de Moussey, Maizières-les-Vic et Réchicourt-le-Château.

<sup>37</sup> Anne-Laure Gerbert, Pauline Lurçon, « Saint-Symphorien, enjeux patrimoniaux d'un stade centenaire », *Architecture et patrimoine du sport dans le Grand Est*, Strasbourg, 2025.

<sup>38</sup> Jade Berger, « Concevoir un équipement sportif, une affaire d'architecte ou d'industriel ? », *Architecture et patrimoine du sport dans le Grand Est*, Strasbourg, 2025.

<sup>39</sup> En 1922, le ministère de la Guerre, propriétaire du Champ de Mars, met un terrain à la disposition de l'Union Sportive de Lunéville, présidée par Paul Kahn. Ce dernier milite durant plusieurs années pour la construction d'un véritable équipement. En 1933, le conseil municipal valide un avant-projet, et le maire Édouard Fenal (1886-1938) lance un concours l'année suivante, remporté par Le Ciment armé Demay Frères.

<sup>40</sup> Il est inauguré par le Président de la République Albert Lebrun (1871-1950) et le sous-secrétaire d'État Léo Lagrange.

rémoise, Le Ciment armé Demay Frères, en association avec l'architecte Henri Royer (1922-2003), il est rénové en 2012-2013. Sur tout le territoire, les terrains se multiplient...

### *Les sports de plein-air*

Les sports pratiqués en plein air connaissent un succès grandissant, encouragés par des prescriptions médicales dans les stations thermales, mais aussi dans l'ensemble de la population ; les randonnées sont vivement recommandées. Le Club vosgien est créé à Saverne (Bas-Rhin) en 1872. Entre 1890 et 1910, les Allemands construisent des belvédères sur les sommets, du côté alsacien à l'exception de la tour de Drince à Rombas (Moselle)<sup>41</sup> construite en bois (elle est actuellement métallique). Puis le massif vosgien voit l'arrivée d'une nouvelle pratique sportive à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec la création de ski-clubs, côté allemand certes, mais aussi côté français, à Bruyères (Vosges) en 1895, un an avant le premier club alpin à Grenoble ; suivent les clubs de Remiremont en 1909 et Bussang en 1911. Actuellement sept stations sont répertoriées dans les Vosges. Le patinage complète l'offre vosgienne. Une première patinoire voit le jour à Épinal en 1906, portée par un club ; Poissompré est un étang gelé appelé ainsi car particulièrement poissonneux, lequel est asséché pour laisser place à une patinoire couverte, dite « Poissompré 2 » construite en 1970. Elle ferme en 2009 car sa charpente, en mauvais état, risque de s'effondrer ; démolie, Poissompré 3 est édifée en 2017. Si la patinoire de Nancy est fermée en 1969 et détruite, celle de Metz accueille toujours les patineurs !



**Vittel, hippodrome, vue d'ensemble**  
Photo : Région Grand Est, Inv. général



**Vittel, hippodrome, pavillon des balances**  
Photo : Région Grand Est, Inv. général

Les courses hippiques voient le jour sur deux sites lorrains. Celui de Vittel<sup>42</sup> (Vosges) est aménagé à l'initiative du directeur de la station, Jean Bouloumié (1878-1952)<sup>43</sup> ; le champ de courses avec sa tribune de 1904, est complété par le pavillon du PMU en 1923 réalisé par l'architecte Fernand César (1879-1969), et celui des balances, en 1935<sup>44</sup>. À Vandœuvre-lès-Nancy, l'hippodrome de Brabois est installé en lisière de la forêt de Haye en 1927, détruit au cours de la Seconde Guerre mondiale, il est rétabli dans les années 1950.

---

<sup>41</sup> Construite en 1904, en bois, d'une hauteur de 25 m, elle est détruite pendant la Première Guerre mondiale, pour des raisons militaires ; remplacée en 1932 par une tour en acier, elle est rénovée en 2000.

<sup>42</sup> Thierry Larrière, « Champ de courses de Vittel », *Architecture et patrimoine du sport dans le Grand Est*, Strasbourg, 2025.

<sup>43</sup> Jean Bouloumié fut directeur de la station thermale de Vittel, de la Société des Eaux de Vittel et maire de cette commune.

<sup>44</sup> Bâtiments inscrit au titre des monuments historiques en 1990. Mireille-Bénédicte Bouvet, « Sport et thermalisme, une triple fonctionnalité : le soin, le loisir et le spectacle mondain dans les stations thermales des Vosges du XVIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle », *Architecture et patrimoine du sport dans le Grand Est*, Strasbourg, 2025.

Le tennis et le golf font leur apparition dans les Vosges au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>. À Vittel en 1905, dans le prolongement du parc<sup>46</sup> ; le golf comportait neuf trous, accompagnés d'un chalet d'inspiration Art nouveau. Après la Première Guerre mondiale, des travaux d'agrandissement, confiés aux architectes anglais Charles Alison (1883-1952) et John Morrisson (1892-1961), portèrent le nombre de trous à 18. À Martigny-les-Bains, le golf en projet depuis 1906 s'ouvre en 1911<sup>47</sup>. Le développement de cette pratique se poursuit ; on peut citer celui d'Épinal, 18 trous, parmi la quinzaine répertoriée en Lorraine.

Des courts de tennis sont aménagés dans les Vosges à Martigny-les-Bains en 1911 et Contrexéville à la même période, mais aussi à Dommartin-lès-Toul (Meurthe-et-Moselle)<sup>48</sup> ; c'est grâce à l'Union sportive toulaise (UST) que l'on peut jouer dès 1928 sur plusieurs lieux, lesquels sont regroupés sur un terrain acquis par la Ville de Toul en 1972.

L'eau attire toujours pour ses activités sportives et ludiques. L'aviron<sup>49</sup> se pratique sur les principaux cours d'eau de Lorraine. À Metz, la Société des régates messines est créée en 1861, et à Nancy, le Club nautique a élu domicile de 1877 à 1996 dans un pavillon dû à l'architecte Charles André (1841-1928) qui a fait l'objet d'un projet de transformation en guinguette, mais pas réalisé actuellement...



**Martigny-les-Bains, court de tennis**

Photo : Région Grand Est, Inventaire général

### ***Les sports mécaniques***

La pratique du vélo nécessite la création d'un vélodrome (ACR 2024) à Commercy (Meuse)<sup>50</sup> dès 1895 en terre battue ; il est aménagé à l'emplacement du champ de foire aux bestiaux, derrière la voie ferrée. En 1946, une piste de dimension olympique (285 m sur 7), composée

<sup>45</sup> Mireille-Bénédicté Bouvet, *op. cit.*

<sup>46</sup> La construction d'un lotissement appelé « les villas du golf », est confié aux architectes Émile André (1871-1933) et Gaston Munier (1871-1918) ; sur la vingtaine de maisons prévues, seules quatre furent édifiées entre 1909 et 1914.

<sup>47</sup> Mireille-Bénédicté Bouvet, *op. cit.*

<sup>48</sup> <file:///C:/Users/agnes/Downloads/20250302063512.pdf>, consulté le 2 mars 2025. Le UST est créé en 1922 sous l'impulsion du capitaine Thierry, qui regroupe également un club d'aviron créé en 1911. Ses installations sont détruites en 1940 ; il faut attendre 1948 pour voir renaître cette activité.

<sup>49</sup> Actuellement, quatorze clubs d'aviron et vingt de canoé-kayak sont recensés en Lorraine.

<sup>50</sup> Pierre Michaux (1813-1883), originaire de Bar-le-Duc, et son fils Ernest ((1842-1882) seraient, en créant la pédale, les inventeurs du vélocipède en 1861.

d'un mélange de ciment et de briques, ce qui lui valut sur surnom « d'anneau rose », est aménagée par l'architecte municipal R. de Col, suivi en 1958 par un bâtiment de vestiaires et de douches, ainsi qu'une piste cendrée pour la course à pied. L'équipement est restauré par tranches entre 2000 et 2004. Alors que celui de Vandœuvre-lès-Nancy a disparu ; aménagé en 1906, en bordure de la RN 74, il est utilisé jusqu'en 1936 et accueille des courses cyclistes mais aussi des matchs de boxe et des courses de vachettes. C'est le deuxième de France après le Vel d'hiv ; il reste toujours lisible dans l'urbanisme.



**Commercy, vélodrome**  
Photo : DRAC Grand Est



**Doncourt-lès-Conflans, aéroclub**  
Photo : AD Coutesy Parice Besse

Quant aux sports mécaniques, leur succès va croissant depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; le premier Gymkhana étant apparu à Vittef en 1905, s'ensuit une période de développement durant les années 1920, puis un réel engouement à partir des années 1950. Si la Lorraine ne possède pas un circuit automobile comme celui (ins. MH 2009) de Reims-Gueux (Marne), ni de motoball, comme à Vitry-le-François (Marne), elle dispose d'un aéro-club (ins. MH 1999) à Doncourt-lès-Conflans (Meurthe-et-Moselle). Jean Prouvé (1901-1984) crée des panneaux métalliques et Fernand Léger (1881-1955) les décors pour un premier bâtiment, détruit en 1944 ; il est reconstruit en 1952 par Jacques (1887-1970) et Bernard (1922-2010) Ogé et Jean Prouvé, associés à Le Corbusier (Charles-Edouard Jeanneret-Gris, 1887-1965).

## Une politique nationale

### *Organisation*

Le manque d'organisation se fait cruellement sentir après les Jeux olympiques de Stockholm de 1912, marqués par les résultats décevants des athlètes français. L'État prend conscience de la nécessité d'une meilleure formation et d'un encadrement spécifique. D'abord rattachés au ministère de la Guerre, les sports passent au ministère de l'Instruction publique en 1921 avec un sous-secrétariat d'État chargé de l'Éducation physique, et enfin la création d'un ministère des Sports en 1936<sup>51</sup> avec Léo Lagrange (1900-1940) à sa tête.

Parallèlement, les municipalités commencent à investir ce domaine dans les années 1920-1930. La Ville de Nancy crée un terrain de sport dans le bas du jardin de la Pépinière, inauguré en 1922 : un terrain de football entouré d'une piste accompagnée d'une tribune couverte en ciment armé de 1000 places. Le projet d'aménagement d'un stade à Nancy débute en 1913,

---

<sup>51</sup> En 1928, le sous-secrétaire d'État est Henri Paté (1878-1942). Léo Lagrange est nommé ministre sous le Front populaire ; ce portefeuille est créé en accompagnement des congés payés. Il s'emploie à développer les loisirs sportifs, touristiques et culturels, et s'occupe d'organiser les Olympiades culturelles à Barcelone du 19 au 26 juillet 1936 (interrompues par le soulèvement populaire des 17 et 18 juillet mené par le général Franco), alternatives aux Jeux olympiques de Berlin, du 1<sup>er</sup> au 16 août 1936.

mais la Première Guerre mondiale interrompt la démarche ; en 1920, Marcel Picot (1893-1967), mécène et passionné de football et de rugby, obtient de la Ville l'attribution d'un terrain situé à Tomblaine, sur lequel est construit un stade, inauguré le 8 août 1926, ne comportant à l'origine qu'une seule tribune ; le stade prend le nom de Marcel Picot en 1968. Des travaux sont réalisés dans les années 1970-1980, mais, devenu obsolète, il est reconstruit par étapes de 1999 à 2003. L'enseignement du sport se fait au sein des associations et fédérations, avant de devenir professionnel au XX<sup>e</sup> siècle. L'Institut régional de l'éducation physique (IREP) de Nancy est créé par décret du 8 mars 1929<sup>52</sup>, et installé à la faculté de médecine. Lui succède un Centre régional d'éducation générale et sportive (CREGS) le 21 février 1941.<sup>53</sup> Enfin en 1945, le Centre régional d'éducation physique et sportive (CREPS) se met en place, devenu en 2011 le Centre de ressources, d'expertises et de performances sportives, installé dans les bâtiments de l'ancienne chocolaterie Stanislas<sup>54</sup>.

### *De nouveaux bâtiments*

Si la politique publique des années 1950 s'intéresse peu aux équipements sportifs, les plans des décennies 1960 et 1970 répondent aux besoins de la génération du *baby-boom*, de la scolarité devenue obligatoire jusqu'à 16 ans<sup>55</sup> en 1959, de l'augmentation du nombre des étudiants et de la mise en place d'une véritable politique en faveur des loisirs. Elle se traduit par plusieurs concours. Le premier est lancé en 1957, pour la construction de salles d'éducation physique, selon un modèle-type halle conçu par André Wogenscky (1913-2004) et Louis Miquel (1913-1987), l'objectif étant d'en construire 900 exemplaires. C'est l'entreprise savoyarde française du groupe Jossermozy qui reçoit l'approbation du jury<sup>56</sup>. Sa plastique est résolument contemporaine, ses matériaux innovants et le procédé de préfabrication répond à la rapidité d'exécution et à la maîtrise des coûts demandés. Onze exemplaires sont réalisés, parmi lesquels le gymnase (ACR) du boulevard des Aiguillettes à Villers-les-Nancy (Meurthe-et-Moselle)<sup>57</sup>, achevé en 1968, capable d'accueillir des sports collectifs de balle et de ballon, de la gymnastique et de l'athlétisme.

Un autre concours national<sup>58</sup>, dans le cadre de l'opération 1000 piscines en quatre ans (1972-1976), projette de créer des bâtiments couverts avec système d'ouverture, afin de permettre une utilisation permanente pour une pratique et un apprentissage réguliers afin de diminuer les noyades jugées trop nombreuses. Deux projets sont retenus : le modèle Tournesol conçu par Bernard Schoeler (1929-2020) et mis au point par l'ingénieur Thémis Constandinis, est reproduit en 187 exemplaires, dont à Bruyères (Vosges) ; et le modèle Caneton, présentés par trois architectes, Jean-Paul Aigrot (1935-2019), Frank Charras et Alain Charvier ; un exemplaire est construit à Laxou (Meurthe-et-Moselle). Un deuxième concours en 1971 permet la construction de trois autres modèles : Plein ciel, Plein soleil et Iris. 545 piscines sont construites en France dont 28 en Lorraine : 10 en Moselle, 9 dans les Vosges, 7 en Meurthe-et-Moselle et 2 dans la Meuse ; le modèle Caneton est le mieux représenté dans la région comme

---

<sup>52</sup> Dirigé par Louis Merklen (1896-1964).

<sup>53</sup> Grâce à l'intervention de Jean Borella (1898-1994).

<sup>54</sup> Marie Gloc, « Le CREPS de Nancy : de la réutilisation d'une fabrique de chocolats à l'aménagement d'un complexe dédié aux sports (1958-1981) », *Architecture et patrimoine du sport dans le Grand Est*, Strasbourg, 2025.

<sup>55</sup> Réforme Berthoin de 1959.

<sup>56</sup> Gautier Vanoverschelde, « Arguments en faveur d'une patrimonialisation de la halle de sports typifiée Jossermozy de Villers-les-Nancy », *Architecture et patrimoine du sport dans le Grand Est*, Strasbourg, 2025.

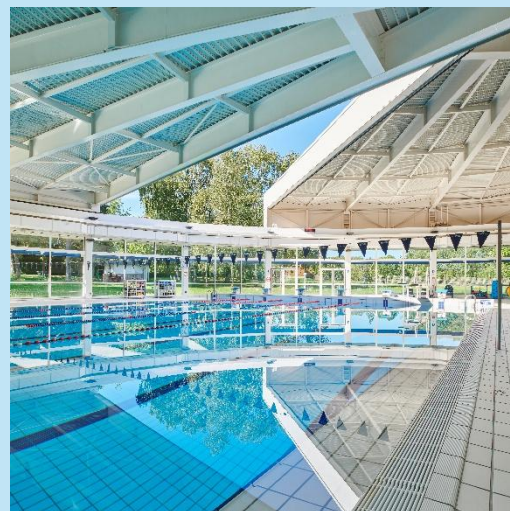
<sup>57</sup> Gautier Vanoverschelde, *op. cit.*

<sup>58</sup> Mélanie Leroy, Élise Nale, « L'architecture sérielle au service du sport en Lorraine-premier bilan », *Architecture et patrimoine du sport dans le Grand Est*, Strasbourg, 2025.

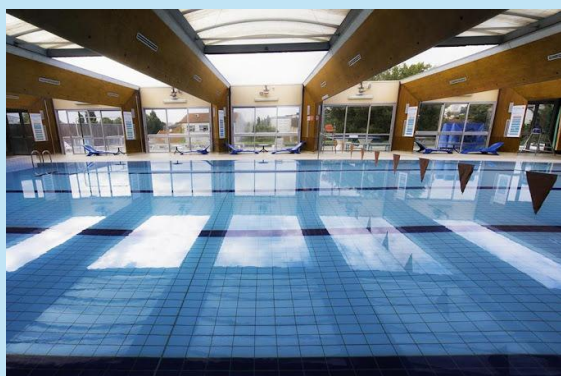
sur le territoire national. Il faut souligner la particularité d'un *unicum*, appelé Éventail à Sarrebourg (Moselle).



**Bruyères, piscine, modèle Tournesol**  
Photo : Tourisme Bruyères.com



**Sarrebourg, piscine, modèle Eventail**  
Photo : région Grand Est



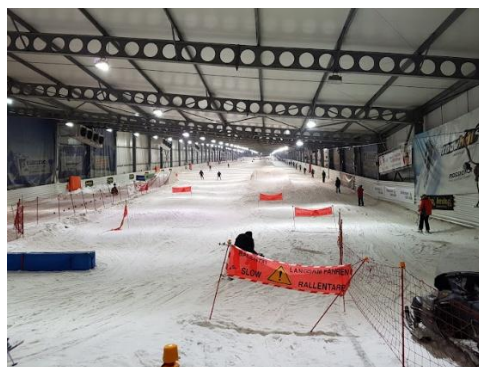
**Laxou, piscine, modèle Caneton**  
Photo : Métropole Grand Nancy

**Et maintenant...**

### ***De nouvelles pratiques***

Le « paysage sportif » a beaucoup changé aux cours des siècles... ainsi que sa pratique : féminisation, démocratisation, diversification, mais aussi évolution technologique. Cependant les sports d'hier perdurent parfois sans grand changement : escrime, courses à pied, courses de chevaux, même si les équipements ont changé.

D'autres, comme les combats de gladiateurs, ont donné naissance à des sports reconnus : la boxe, la lutte ou le catch ; les arts martiaux se multiplient au contact d'autres traditions. Aujourd'hui, on pratique le karaté, le judo, l'aïkido, le kick boxing, le full contact, le tackwondo, le jiu-jitsu... Sur l'eau, le kanoé-kayak se pratique en plus de l'aviron et rencontre un succès certain ; une vingtaine de clubs existe en Lorraine, essentiellement installés en Moselle et Meurthe-et-Moselle. Les murs d'escalade se multiplient et viennent parfois compléter les équipements de gymnases. On en compte plusieurs à Metz ou Nancy. À Amnéville-les-Bains, le SnowWorld, une piste de ski, est aménagée en 2002.



**Amnéville-les-Bains, SnowWorld**  
Photo : snowworld amneville

### ***La patrimonialisation***

Si les protections au titre des monuments historiques sont encore peu nombreuses, elles concernent principalement les bâtiments anciens<sup>59</sup>. Parmi les lieux dédiés aux sports, l'amphithéâtre de Grand a été classé très tôt puisqu'il figure sur la liste de 1846, mais parce qu'il date de l'époque gallo-romaine, comme la piscine Jutier de Plombières-les-Bains, classée en 1980. Le manège de Lunéville a été inscrit au titre des monuments historiques en 2006 pour son appartenance à une typologie peu représentée. L'étude menée par le service régional de l'Inventaire général, alors service de la DRAC, sur le patrimoine thermal, a permis l'inscription en 2001 de plusieurs bains dans cette même station : le bain romain reconstruit par Robert Danis (1879-1949) dans les années 1930 ; le bain national édifié par Nicolas Grillot (1759-1824) en 1812-1819 ; le bain tempéré construit en 1772 par l'architecte Louis Delkier Dellile, restauré par Nicolas Grillot en 1823 ; le bain des Capucins réservé aux pauvres et aux goutteux ; le bain Stanislas édifié en 1752-1758, modifié au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, conserve deux plafonds en dalles de grès et des réservoirs en bois situés dans les combles. Tous ces établissements sont réaménagés et/ou restructurés par Robert Danis.



**Plombières-les-Bains, bains Stanislas**

Photo : DRAC Grand Est

À Vittel, outre la piscine couverte de Fernand César (1879-1965), les installations sportives ont été inscrites au titre des monuments historiques en 1990 : l'institut d'éducation physique de 1926, comprenant la salle de gymnastique flanquée de deux pavillons d'escrime dus aux architectes André Colin (1875-1966) et Fernand César ; le champ de courses, avec ses tribunes, le chalet du PMU et le pavillon des balances, ainsi que le tir aux pigeons situé sur la commune de They-sous-Montfort - ancien chalet du golf-club construit en 1928-1929 - sont également des réalisations de Fernand César ; le pavillon des Cadets de 1930 et celui de lawn-tennis de 1912 complètent cet ensemble.

Édifiée dans le cadre des actions sociales de l'industriel Armand Lederlin (1836-1919), la Rotonde à Thaon-les-Vosges, qui accueille des activités culturelles et sportives, a été inscrite au

---

<sup>59</sup> Valérie Goedert, « Architecture du sport et protection au titre des monuments historiques », *Architecture et patrimoine du sport dans le Grand Est*, Strasbourg, 2025.

titre des monuments historiques en 1986 ; sa qualité architecturale a certainement été le critère décisif.



**Vittel, hippodrome, tribune**

Photo : région Grand Est, Inv.général



**Thaon-les-Vosges, la Rotonde**

Photo : Image'est

Le label Architecture contemporaine remarquable (ACR), qui permet d'identifier des bâtiments intéressants, ne peut toutefois se substituer à une reconnaissance plus pérenne. Plusieurs équipements sportifs bénéficient de ce label : le stade du Schlossberg d'Émile Aillaud (1902-1988) à Forbach (Moselle), la piscine Tournesol de Bruyère (Vosges), la piscine Éventail de Sarrebourg (Moselle), la base de loisirs en bord du lac Vert à Doulcon (Meuse). D'autres mériteraient certainement cette reconnaissance, comme la piscine Caneton de Laxou ou le modèle Tournesol de Longuyon (Meurthe-et-Moselle)... Hélas, certains bâtiments ont déjà été détruits : les piscines Louison-Bobet de Nancy-Thermal, et Alfred-Nakache de Nancy-Gentilly, réalisée par les architectes Roger Lamoise (1926-1995) et Jean-Marie Colin (1936-2011) en 1970. Quant aux tribunes (1875-1904) de l'ancien hippodrome de Métendal à Rambervillers (Vosges), elles sont aujourd'hui dans un état critique...



**Doulcon, plage aménagée du lac Vert**

Photos Olivier Mathiotte LMDP\_2015\_#1

## Conclusion

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 ont permis de mettre en valeur de nouvelles disciplines, des exploits toujours plus nombreux et l'engouement d'un public

passionné, mais aussi dans une moindre mesure l'intérêt pour l'architecture et les équipements nécessaires aux pratiques sportives. Les services du patrimoine de l'État et de certaines collectivités territoriales ont entamé une réflexion sur la qualité architecturale, la conservation des éléments les plus remarquables, l'adaptation des édifices plus ou moins anciens aux nouvelles pratiques certes, mais aussi aux contraintes environnementales. De nouvelles recherches en perspectives...